

Le Lien



LE JOURNAL MUNICIPAL DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418 854-0717

Site Internet : www.saintlouisduhaha.com

Courriel : municipalite@saintlouisduhaha.com

Facebook : Municipalite Saint-Louis du Ha Ha

Conception et montage : Diane Bossé

À METTRE DANS VOTRE AGENDA

FERMETURE DU BUREAU MUNICIPAL

Le bureau municipal sera fermé lundi 2 septembre en raison du congé de la fête du Travail. Le bureau sera ouvert mardi 3 septembre à compter de 9h00.

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

En raison du congé de la fête du Travail, la séance du conseil municipal aura lieu le mardi 3 septembre 2024 à 20h00 à la salle municipale. Bienvenue à tous !

50^{ième} DU CLUB DES 50 ANS ET +

INVITATION

SAMEDI 28 SEPTEMBRE

**GYMNASE DE L'ÉCOLE GEORGES-GAUVIN
SOUPER MÉCHOUI ET SOIRÉE DANSANTE
COÛT : 30 \$ INCLUANT SOUPER ET SOIRÉE
RÉSERVATION AVANT LE 10 SEPTEMBRE**

AU 418-854-2583

BIENVENUE À TOUS !



MUNICIPALITÉ DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

95, rue Saint-Charles
Saint-Louis-du-Ha! Ha!, Témiscouata, (Québec) G0L 3S0
Téléphone : 418-854-2260 Télécopieur : 418-854-0717

Le 3 septembre 2024

PROJET ORDRE DU JOUR À 20 H

- 1- Mot de bienvenue**
- 2- Conformité du quorum**
- 3- Adoption de l'ordre du jour**
- 4- Adoption des procès-verbaux :**
 - 4.1 Réunion ordinaire du 5 août 2024
- 5- SUIVI DES DOSSIERS :**
- 6- Approbation des comptes et déboursés :**
 - 6.1 Approbation des comptes et des déboursés
- 7- CORRESPONDANCE :**
- 8- AFFAIRES FINANCIÈRES :**
 - 8.1 Autorisation pour le souper du club des 50 ans et +
 - 8.2 Demande de don – tournoi de golf fondation 2024 – Fondation persévérance scolaire du Fleuve-et-des-Lacs
- 9- GREFFE ET ORGANISATION :**
 - 9.1 Engagement d'une adjointe-administrative
 - 9.2 Résolution pour engager des vérificateurs comptables pour 2024
 - 9.3 Lettre d'appui pour projet de service accès-emploi
 - 9.4 Résolution pour désigner une élue sur le comité de la reconversion de l'église
 - 9.5 Résolution d'appui pour le service d'obstétrique de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac
 - 9.6 Autorisation de modifier le règlement 271
- 10- SÉCURITÉ PUBLIQUE :**
 - 10.1 Nomination d'un pompier à une fonction supérieure
 - 10.2 Acceptation de la soumission – ramonage cheminées 2024
- 11- TRAVAUX PUBLICS :**
 - 11.1 Acceptation pour achat de pneus
 - 11.2 Autorisation de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) volet redressement et volet soutien

12- URBANISME :

12.1 Autorisation pour le prolongement de la rue Saint-Charles

12.2 Adoption du règlement 448 modifiant le règlement de zonage numéro 373 et ses amendements

12.3 Modification de la résolution # 05-06-9694

12.4 Recommandation du comité consultatif d'urbanisme au sujet d'une dérogation mineure

13- LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRES :

13.1 Autorisation de faire une demande pour le programme Nouveaux Horizon pour les aînés – projets communautaires

13.2 Autorisation pour demande d'aide financière aux initiatives locales et régionales en matière d'activité physique e plein air (PAFILR)

14- CAMPING DU LAC DÔLE :

15- AFFAIRES DIVERSES :

16- PÉRIODE DE QUESTIONS :

17- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Infos de votre mairesse

Un nouveau mois qui débute, encore. Comme vous, je trouve que le temps va à une vitesse folle. Le retour de la routine, le soleil qui se couche de plus en plus tôt, mais surtout, la belle saison qui se prépare. Notre été a été meublé par plusieurs de nos citoyens qui se sont démarqués par leur sport. Bien que je ne suis plus assidue à la publication de nos "athlètes" sur notre la page Facebook de la municipalité, sachez que nous sommes tous très fières de vous. Que ce soit nos joueurs de balle, nos joueurs de basket ou bien notre "body-builder". Vous vous êtes tous démarqués, mais surtout, vous avez fait briller Saint-Louis. Merci infiniment!

La surface de deck-hockey étant installé, celle-ci deviendra notre surface multi sport avec l'installation des paniers de basket, mais aussi avec la possibilité de mettre des filets de pickleball. Le 26 aout dernier, j'ai convoqué tous les employés de la municipalité pour une rencontre et je leur ai fait la demande d'avoir un anneau de glace dans le parc La Chanterelle et la glissade de neige cet hiver. L'anneau de glace est une idée que j'ai depuis plusieurs années et qui peut alléger la problématique que nous avons eu par le passé, avec le temps de glace réservé au plus petits vs les patineurs plus expérimentés. Vos suggestions et commentaires CONSTRUCTIFS sont les bienvenues.

Je termine en vous demandant d'être respectueux avec nos employés municipaux, et ce, même lorsque votre problématique vous exaspère. En 2024, insulter (même via Messenger) et crier n'est plus accepté et ne le sera plus jamais. J'ai, bien évidemment, demandé le même respect venant de nos employés (tous départements confondus!)

N'oubliez pas de venir participer à l'activité organisée par le Comité des loisirs ainsi que le souper organisé par les 50 ans et plus.

Amicalement,
Votre mairesse, Mélissa Lord



SAVIEZ-VOUS...

VERSEMENT DE TAXES

N'oubliez pas votre cinquième versement de taxe municipale pour le 15 septembre. Merci de votre collaboration.

INVITATION AUX ENTREPRISES ET COMMERCES

La municipalité désire mettre à jour la liste des entreprises et commerces puisque plusieurs entreprises se sont ajoutées depuis les dernières années.

Pour ceux qui le désire, nous aimerions également que vous nous partagiez un petit texte de l'historique de votre entreprise. Envoyez vos informations à sec-adm@saintlouisduhaha.com.

La liste sera disponible sur notre Facebook, notre site Web ainsi que dans notre journal municipal.

Ensemble, nous pouvons aller loin !

SEMAINE DES MUNICIPALITÉS / 8 AU 14 SEPTEMBRE

Cette semaine est l'occasion de mettre à l'avant-scène les municipalités, leur rôle, leur travail, ceux qui y œuvrent ainsi que la vie démocratique qui y est associée. Par les services qu'elles offrent et les projets qu'elles déploient, les municipalités sont au cœur du quotidien des citoyennes et des citoyens.



OFFRE DE SERVICE DU CISSS DU BAS-ST-LAURENT

L'équipe de maladies chroniques du CISSS du Bas-St-Laurent offre gratuitement des cours virtuels pour la population.

L'offre de cours et toutes les informations nécessaires se trouvent ici : <https://www.cisss-bsl.gouv.qc.ca/soins-services/soins-services-pour-tous/douleurs-maladies-chroniques/maladies-chroniques/les-cours-de-groupe-virtuels>

Merci !

Myriam Desrosiers-Roy
Agente en promotion et prévention des saines habitudes de vie
CISSS Bas-St-Laurent
Direction de la santé publique

CLSC de Dégelis
103 7e rue Est
Dégelis (Québec) G5T 1Y6

Organismes et loisirs

CERCLE DE FERMIERES

Le Cercle de fermières vous invite à leur réunion mensuelle, le lundi 9 septembre à 13h30 à la salle municipale. Bienvenue à toutes nos fermières et au plaisir de vous voir !

CHEVALIERS DE COLOMB

Les Chevaliers de Colomb vous invitent à leur réunion mensuelle, le jeudi 12 septembre à 19h30 à la salle municipale. Venez en grand nombre. Bienvenue à tous les membres !

CLUB DES 50 ANS ET PLUS

Début du mercredi des cartes le mercredi 25 septembre à compter de 13h30 au local du Club.

Prenez note que l'activité « les petits déjeuners 50 + » reprendra au mois d'octobre.

Bienvenue à tous !

GYM-CERVEAU

Les séances de Gym-cerveau débuteront le jeudi 26 septembre 2024 à 13h00 à la salle municipale. Les nouvelles personnes qui désirent joindre notre groupe, vous devez communiquer au 418-854-3192 et demander Louise.

Note: Les habitués seront contactés par téléphone ou courriel et pour les nouvelles inscriptions le certificat de naissance est obligatoire lors de la première journée

CLUB SANTÉ VIE ACTIVE

Le mardi 24 septembre de 13h30 à 16h à la salle municipale débutera les cours de Vie Active. Le programme Vie Active s'adresse aux personnes de 50 ans et plus qui permet de faire bouger les aînés de façon sécuritaire tout en s'amusant et c'est gratuit. Bienvenue aux nouvelles personnes.

VENTE DE GARAGE DE LA FABRIQUE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!

La fabrique de Saint-Louis-du-Ha! Ha! vous invite à sa vente de garage qui aura lieu le samedi 21 septembre de 10h à 15h au sous-sol de l'église.



HORAIRE DU CIRCUIT DE TRANSPORT POUR LE MOIS DE SEPTEMBRE

La Caisse Desjardins du Témiscouata a instauré un service de transport collectif pour les gens de Saint-Louis-du-Ha! Ha! qui aimeraient se rendre à la Caisse de Cabano. Ce service est offert par le Transport Roulami. Vous souhaitez utiliser ce service, vous devez réserver votre place 24 heures à l'avance en appelant au numéro suivant : **418 899-2189**.

Pour le mois de septembre, les dates prévues pour le circuit de transport auront lieu le mercredi 4 et mardi 17 septembre.



LA FÊTE ON RIGOLE AU VILLAGE

LE SAMEDI 14 SEPTEMBRE 2024

ORGANISÉ PAR COMITÉ DES LOISIRS DE SAINT-LOUIS-DU-HA! HA!



CENTRE DES LOISIRS

- Tournoi de Dek hockey
- Jeux d'arcades sur place
- Jeu gonflable / Barbe à papa
 - Livre en Fête
- Souper hot-dog / frites à 17h
- Cinéma extérieur à 19h30



Arrière du bureau municipal / côté droit
(apporte ta doudou / coussin / chaise)

- Popcorn sur place



Centre des loisirs en cas de pluie

- Feux d'artifices à 21h30

Terrain de balle

Suivi d'un feu de joie



Bar et cantine sur place

** N'oublie pas d'aller au guichet avant **

*** Pour toute informations 418-854-2260 poste 2 ***



PRÉVENTION AUX ABORDS DES ZONES SCOLAIRES

Le long congé estival a permis à plusieurs d'entre vous de décrocher et de refaire le plein d'énergie. Malgré tout, il ne faut pas oublier que des milliers d'élèves et d'écoliers reprendront le chemin des classes dans les prochains jours. La Sûreté du Québec rappelle à tous les usagers de la route d'être particulièrement prudents et vigilants aux abords des zones scolaires.

Afin d'assurer la sécurité des nombreux enfants qui se déplaceront à pied ou en autobus, les patrouilleurs s'assureront que la signalisation en vigueur soit respectée. Ils seront attentifs notamment au respect des limites de vitesse ainsi qu'aux arrêts obligatoires lorsque les feux rouges intermittents des autobus scolaires sont en fonction.

En présence d'un autobus scolaire, les usagers de la route doivent surveiller les signaux lumineux et se préparer à arrêter, car les écoliers montent ou descendent de l'autobus et il s'agit d'un moment où ils sont les plus vulnérables.

Il est à noter que les sanctions sont sévères pour les conducteurs qui contreviennent à la réglementation en vigueur dans les zones scolaires. À titre d'exemple, un conducteur qui dépasse ou croise un autobus scolaire dont les feux rouges intermittents clignotent, commet une infraction entraînant l'accumulation de neuf points d'inaptitude et une amende de 200 \$ plus les frais et la contribution. Également, un conducteur qui circule à 60 km/h dans une zone de 30 km/h, commet une infraction entraînant l'accumulation de deux points d'inaptitude et une amende de 210 \$ plus les frais et la contribution. Cette nouvelle disposition en vigueur depuis le 1^{er} août 2019 fait en sorte que les amendes sont doublées pour les infractions de vitesse en zone scolaire, tout comme en zone de construction.

Rappelons également la présence des brigadiers scolaires aux abords des zones scolaires. Leur présence est essentielle pour assurer la sécurité des enfants. Les automobilistes ont l'obligation de respecter les consignes des brigadiers. Le non-respect des consignes d'un brigadier est punissable en vertu du Code de la sécurité routière.

Les agents communautaires et patrouilleurs de la Sûreté seront présents dans les écoles afin de transmettre les différentes consignes de sécurité aux écoliers. Ces derniers seront sensibilisés à rester prudent et visible lors de déplacements dans les zones scolaires.

La Sûreté du Québec vous souhaite une bonne rentrée!

La fermeture des services d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-Dame-du-Lac pour la saison estivale est inacceptable pour la population Témiscouataine.

Témiscouata-sur-le-Lac, 26 août 2024 - La population témiscouataine a été choquée que le manque de personnel ait forcé la fermeture du département d'obstétrique de l'hôpital de Notre-Dame-du-Lac durant la présente période estivale. Cette interruption fait également suite à plusieurs coupures de services durant les dernières années. Les citoyens et citoyennes ont donc choisi de se faire entendre. Organisée par Mme Marie-Lyne Michaud de Témiscouata-sur-le-Lac, une pétition sera déployée dans l'ensemble des municipalités du territoire au cours des prochains jours. Un groupe Facebook est également disponible, sous le nom : **Assurons la continuité de nos services de santé au Témiscouata**.

La Chambre de Commerce et ses membres, l'Office d'habitation du Témiscouata, la Fondation de la santé du Témiscouata, les organismes communautaires régionaux, la MRC, les villes et les municipalités appuient ce mouvement. Il est possible de se rendre à l'un de ces endroits pour signer cette pétition, et ce, jusqu'au 27 septembre 2024. Elle sera par la suite transmise à la députée de Rivière-du-Loup - Témiscouata, Mme Amélie Dionne pour présentation à l'Assemblée nationale dès l'ouverture des travaux parlementaires.

Voici le texte que les citoyens sont invités à signer:

CONSIDÉRANT les ruptures de service en obstétrique de façon sporadique, depuis les deux dernières années et leur fermeture pendant la présente saison estivale ;

CONSIDÉRANT QU'UNE trentaine de mamans et de familles ont dû se déplacer à l'extérieur du territoire durant cette période, pour les accouchements. Cela a occasionné insécurité, dangers possibles et mauvais messages aux jeunes familles établies au Témiscouata et à celles qui souhaitent le faire;

CONSIDÉRANT nos craintes et nos appréhensions par rapport à la pérennité de ce service et l'effet d'entraînement possible sur les autres services hospitaliers au Témiscouata ;

CONSIDÉRANT QUE cette situation d'insécurité ne contribue pas à la rétention et à l'attraction du personnel hospitalier et qu'elle risque plutôt d'accentuer la problématique ;

CONSIDÉRANT QUE cela va à l'encontre des services attendus par la population du Témiscouata ;

Nous, signataires, demandons au gouvernement du Québec :

- De rétablir au plus tôt les services d'obstétrique à l'Hôpital de Notre-Dame-du-Lac ;
- De mettre en place dès l'automne 2024, une campagne de recrutement spécifique aux services hospitaliers du Témiscouata ;
- Qu'un comité d'action, parrainé par la MRC, puisse établir avec les décideurs des solutions concrètes pour sortir de cette impasse ;
- Que cette pétition soit déposée à l'Assemblée nationale par notre députée Mme Amélie Dionne dès l'ouverture de la session.

Nous vous invitons grandement à signer cette pétition qui se retrouvent dans les endroits publics de la municipalité.

Cette pétition concoctée et supportée par plusieurs organisations au Témiscouata : La Chambre de Commerce et ses membres, l'Office d'habitation du Témiscouata, la Fondation de la santé du Témiscouata, les organismes communautaires régionaux, la MRC, les villes et les municipalités et tous ceux et celles qui choisissent de participer à cette opération.

Sommes toutes nous voulons nous regrouper pour faire la différence, en signalant au Gouvernement que pour éviter les ruptures de services de santé telles que nous avons connu, il importe d'attirer les professionnels nécessaires pour maintenir nos services de santé locaux et que nos représentants locaux soient partie prenante des orientations et des décisions prises.

Votre participation est essentielle pour garantir que notre communauté continue de bénéficier de soins de santé de qualité et nous vous remercions bien sincèrement de votre collaboration.



Septembre : Bientôt l'automne et les feuilles mortes !

Alors que l'été tire sa révérence... que la rentrée est bel et bien amorcée... et que bientôt les couleurs de l'automne embelliront le paysage... La chute des feuilles vient toujours nous surprendre un peu par sa rapidité et ses quantités.

Rappelons qu'il est interdit de jeter les feuilles mortes et résidus verts aux poubelles. Plusieurs options s'offrent à vous pour éviter leur enfouissement : • Vous pouvez les déchiqueter avec la tondeuse et les laisser sur place. C'est ce qu'on appelle le feuillicyclage, un engrais naturel qui enrichira vos sols.

- Vous pouvez aussi en faire un paillis en les déchiquetant. Enfouies sous une bâche tout l'hiver, elles prendront une belle teinte brune pour embellir et nourrir vos plates-bandes le printemps prochain.

- Il est aussi possible d'en faire une réserve de matières brunes pour votre compostage domestique.

- Vous pouvez finalement les apporter, ainsi que vos branches, dans l'un des 4 écocentres de la région (Dégelis, Pohénégamook, Squatec et Témiscouata-sur-le-Lac) ou encore à votre dépôt municipal pour toutes les autres localités du Témiscouata. Informez-vous auprès de votre municipalité. Il y en a UN à proximité de chez-vous !

Abonnez-vous à notre page Facebook «RIDT Environnement» pour plus d'informations ou visitez notre site ridt.ca

Vous souhaitez aborder un autre sujet en lien avec les services de la RIDT, contactez-nous...

L'équipe de la RIDT

QUI FAIT QUOI À SAINT-LOUIS-DU-HA! HA! ? QUI DOIS-JE APPELER ?

CONSEIL MUNICIPAL

Mélissa Lord, Mairesse

Johanny Morneau-Briand, Conseillère siège 1

Richard Bossé, Conseiller siège 2

Patrick Beaulieu, Conseiller siège 3

Roberto Pelletier, Conseiller siège 4

Frédéric Beaulieu, Conseiller siège 5

Normand Lizotte, Conseiller siège 6

OFFICIERS MUNICIPAUX ET AUTRES RESPONSABLES (418)

COURRIEL

Mélissa Lord, Mairesse 854-2260 poste 4 mairie@saintlouisduhaha.com

Marie-Josée Corbin, Directrice générale greffière-trésorière
854-2260 poste 3 direction@saintlouisduhaha.com

Karen Gagnon, Directrice générale greffière-trésorière adjointe
854-2260 poste 109 ... municipalite@saintlouisduhaha.com

Marie-Hélène Morneau, Adjointe administrative 854-2260 poste 1 sec-admin@saintlouisduhaha.com

Daniel Massé, Travaux publics 854-3384 garage@saintlouisduhaha.com
860-7243 (cellulaire)

Diane Bossé, Coordonnatrice en loisirs 854-2260 poste 2..... loisirs@saintlouisduhaha.com

Sébastien Bérubé, Directeur Incendies 551-0737 directeur-incendie@saintlouisduhaha.com

Lise Beaulieu, Inspectrice régionale 899-6725 poste 4428 lbeaulieu@mrctemis.ca

BÂTIMENTS MUNICIPAUX ET AUTRES (418)

Bureau municipal 854-2260

Garage municipal 854-3384
860-7243 (cell.)

Centre des loisirs 854-2260 # 7

Bibliothèque 551-0027

Bureau de poste 854-2539

Fabrique 854-3513

HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Lundi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mardi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Mercredi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Jeudi 9 h à 12 h - 13 h à 16 h 30

Vendredi FERMÉ

HORAIRE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Le mercredi 18 h 30 à 20 h

VOTRE JOURNAL MUNICIPAL LE LIEN

est publié à tous les mois et distribuer par la poste. Il est également accessible sur le site internet de la municipalité.

SEPTEMBRE 2024

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1er	2 BUREAU MUNICIPAL FERMÉ CONGÉ FÊTE DU TRAVAIL	3 Séance du conseil municipal à 20h à la salle municipale	4 Bibliothèque 18h30 à 20h	5	6	7
8	9	10	11 Bibliothèque 18h30 à 20h	12	13	14 Activité « On rigole au village » Centre des loisirs
15 5 ^e versements de taxe	16	17	18 Bibliothèque 18h30 à 20h	19	20	21
22	23	24 Début des activités Vie Active à 13h30 salle municipale	25 Bibliothèque 18h30 à 20h	26 Début des activités Gym-Cerveau à 13h salle municipale	27	28 50 ^e du Club des 50 ans et + 17h Souper méchoui et soirée dansante Gymnase de l'école
29	30					